

Gabarit de mémoire pour une politique de la réussite éducative

Instructions

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport souhaite connaître vos idées innovantes pour que vous contribuez à définir l'école de demain. Pour soutenir votre rédaction, vous pouvez consulter le document de consultation ou encore sa synthèse qui présente les trois axes suivants :

1. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves;
2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
3. Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.

À cette fin, le présent gabarit suggère un texte d'une longueur maximale de 10 à 12 pages, de police Times New Roman 12. Des annexes peuvent être jointes au mémoire si désiré et elles ne seront pas comptées dans le nombre maximal de pages. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections proposées.

N'oubliez pas de soumettre votre mémoire avant la date limite de dépôt, soit le 14 novembre 2016.

Renseignements généraux	
Nom :	Bouthillette
Prénom :	Manuel
Titre :	M. <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> Coordonnateur codéveloppement social et rural
Organisme (si applicable) :	Comité territorial de développement social de Roussillon
Description de l'organisme (si applicable) :	Les membres du comité proviennent des organisations suivantes : Commission scolaire des Grandes-Seigneuries Commission scolaire New Frontiers Centre intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie-Ouest Corporation de développement communautaire Roussillon Municipalité régionale de comté de Roussillon Centre local d'emploi
Numéro de téléphone :	450 638-1221, poste 242
Adresse courriel : (Nous pourrions communiquer avec vous, au besoin.)	m.bouthillette@mrcroussillon.qc.ca

Axe III : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

Le troisième axe touche l'environnement externe de l'école. La réussite éducative est un défi qui va au-delà des murs et dépasse les responsabilités du système scolaire. Ce défi, qui doit être relevé collectivement, requiert l'implication et la concertation de nombreux acteurs et partenaires.

Thème 2 : L'appui des partenaires et de la communauté

Comité territorial de développement social de Roussillon

Partenariat et concertation intersectoriel – Un modèle d'engagement pour la réussite éducative et sociale

Introduction

En premier lieu, les membres du Comité territorial de développement social de Roussillon veulent souligner l'initiative de consultation pour une Politique de la réussite éducative que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mise en place. Celle-ci nous a permis de susciter une réflexion et d'en arriver à un résultat que nous vous partageons ci-dessous :

Bref historique

Dans la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, la Conférence régionale des élus (CRÉ) a constitué en 2008 un comité des partenaires (Alliance de la Solidarité et de l'Inclusion sociale) et a privilégié l'Approche territoriale intégrée comme formule, puisqu'elle :

- Place la mobilisation citoyenne au cœur du développement local, territorial et régional
- Part des acquis de la communauté et renforce la dynamique déjà en place sur le territoire en respectant les responsabilités locales, territoriales et régionales
- Intègre la dimension intersectorielle dans les interventions (une plus grande cohérence entre les acteurs socioéconomiques amène un développement mieux planifié et concerté entre les différents secteurs)
- Constitue l'ancrage concret sur le terrain de la Stratégie nationale de Solidarité et d'Inclusion sociale

C'est en 2012 qu'un Comité territorial en Approche territoriale intégrée (ATI) et en Réussite éducative et sociale (RÉS) est créé sur le territoire de la MRC de Roussillon suite à la signature d'un protocole d'entente entre le Centre local de développement (CLD) de Roussillon et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour assurer notamment la concertation, la planification et le soutien au développement de projets en ATI et RÉS.

En 2013, le comité territorial en ATI et RÉS change de nom pour Comité territorial de développement social de Roussillon (CTDSR) afin que celui-ci ne soit pas identifié uniquement pour des projets ATI et RÉS, mais bien au développement social du territoire de Roussillon.

Avec l'adoption de la loi 28, en 2016, et l'ajout de nouveaux mandats de développement économique, la MRC de Roussillon reprend le mandat du développement social suite à la cessation des services du CLD de Roussillon.

Composition du Comité territorial de développement social de Roussillon

Le CTDSR doit être représentatif des 6 secteurs d'intervention privilégiés dans le domaine du développement social, soit du milieu municipal, du développement local, du secteur communautaire et de l'économie sociale, du secteur du développement de l'emploi, du secteur de l'éducation et du secteur de la santé et des services sociaux.

Ainsi, nos membres permanents, ayant un droit de vote, proviennent des organisations suivantes :

- Municipalité rurale
- Municipalité urbaine
- Corporation de développement communautaire de Roussillon
- Centre local d'emploi de Saint-Constant
- Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- Commission scolaire New Frontiers
- Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest

Il est important de noter que les membres permanents, ayant un droit de vote, du CTDSR doivent avoir un pouvoir décisionnel.

De plus, trois personnes siègent de façon permanente sur le CTDSR sans droit de vote, soit le coordonnateur codéveloppement social et rural, un membre de la direction de la MRC de Roussillon et le chargé de projet aux politiques municipales de développement social du Réseau québécois de développement social (RQDS).

Mission du Comité territorial de développement social de Roussillon

Notre mission est d'assurer le maintien d'un partenariat intersectoriel et territorial permanent afin de conseiller et d'orienter les différentes instances régionales en matière de développement social et de développement des communautés, puis de planifier et de soutenir les actions qui en découlent, et ce, sur l'ensemble des 11 municipalités de Roussillon, tout en respectant la mission de chacune des organisations membres du CTDSR.

Pistes d'action

« La valorisation sociale de l'éducation est indispensable pour que les interventions des différents acteurs soient convergentes et porteuses d'effets structurants à court et à long terme.

- *Mettre l'éducation au premier rang des priorités de la société québécoise*
- *Renforcer l'engagement et la mobilisation de tous les partenaires de l'école*
- *Mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative*
- *Responsabiliser davantage les entreprises dans le parcours des élèves en formation professionnelle et dans le développement des compétences de base en lecture et en écriture de leurs employés » (Pour une politique de la réussite éducative – Document de consultation, septembre 2016, p. 19)*

Ces pistes d'action nous semblent très pertinentes puisque sur le territoire de la MRC de Roussillon nous travaillons déjà avec l'approche intersectorielle et l'approche territoriale intégrée autour du développement social dont l'un des fondements est la réussite éducative et sociale, et ce, depuis au moins cinq ans.

À la page 1 du document Pour une politique de la réussite éducative – Document de consultation 2016, vous donnez un exemple pour décrire l'école d'aujourd'hui et demain :

« Une école performante qui répond aux réalités de son milieu et de sa communauté, qui est apte à intégrer le changement et qui laisse place aux initiatives locales ainsi qu'à l'implication des élèves et des parents. »

Dans le cadre de nos travaux, nous avons sollicité et sélectionné, dans le milieu, des projets en réussite éducative et sociale des jeunes au cours des années grâce aux enveloppes dédiées à cette fin par Québec. Cela a permis un investissement en réussite éducative et sociale entre 2011-2015 de 607 036 \$ provenant de l'entente en Réussite éducative et sociale de la CRÉ VHSL, complémentaire à un investissement de 115 902 \$ provenant du milieu, pour 6 projets qui ont touché pas moins de 3 615 enfants et parents. À titre d'exemple, le projet *À nos devoirs* a permis à plusieurs familles issues de milieux plus défavorisés d'être soutenues par des intervenants d'un organisme communautaire qui offre des ateliers d'aide aux devoirs adaptés aux besoins personnalisés des familles et à la maison. Ce projet a eu pour effet d'accroître la motivation des parents à soutenir, encourager et encadrer leur enfant ainsi que leur donner confiance dans leur rôle parental.

Au sein du CTDSR, nous parlons de réussite éducative et **sociale**, car nous croyons que les opportunités d'implication sociale des jeunes leur permettent de se découvrir, de développer une estime de soi (confiance et réussite) afin de les inciter à prendre en main leur réussite éducative pour devenir des adultes qualifiés à part entière et qui assumeront, à l'âge adulte, leur pleine autonomie dans la société. La réussite **sociale** des jeunes est une voie ou un moyen très efficace pour développer les aptitudes et les attitudes personnelles des jeunes et pour s'engager vers un retour à leur réussite **éducative**.

C'est, entre autres, pour cette raison que nous avons créé cet espace *d'approche territoriale intégrée* où les 6 secteurs nommés plus haut mettent en commun leurs connaissances et leurs ressources à la réussite éducative et sociale des jeunes.

Vous soulignez dans le document Pour une politique de la réussite éducative – Document de consultation 2016 :

« Que pour relever les nombreux défis auxquels est confronté le système scolaire, nous devons nous responsabiliser, nous mobiliser et nous concerter. Le partenariat n'est pas seulement un moyen de communication, d'information ou de consultation; il est aussi une stratégie de gouvernance qui mise sur l'engagement des parties pour atteindre les résultats visés. »

En juin 2016, les 6 secteurs fondamentaux du territoire de la MRC de Roussillon se sont engagés dans le cadre de la Politique de développement social de Roussillon 2016-2031, dont ils sont tous signataires, à participer au CTDSR. De plus, la MRC de Roussillon, qui souhaite le succès de cette politique et du CTDSR, a mis à la disposition du comité une ressource professionnelle afin de soutenir ses travaux.

Recommandations

Les membres du CTDSR croient aux bienfaits de cette formule éprouvée et gagnante en matière de concertation et de mobilisation pour le développement social durable et, par le fait même, la réussite éducative et sociale des jeunes pour le territoire de Roussillon et nous croyons que cette formule devrait être encouragée partout au Québec.

Les membres du CTDSR croient qu'il est important de travailler ensemble vers des objectifs communs, mais tout en respectant les missions de chacun.

Les membres du CTDSR souhaiteraient que le ministère reconnaisse le pouvoir de recommandation du CTDSR sur les enjeux en matière de réussite éducative et sociale.

Dans le milieu municipal, le gouvernement du Québec a, au cours des dernières années, décentralisé le développement régional au niveau des territoires (MRC) et des localités (villes et municipalités). Les membres du CTDSR se demandent s'il n'y aurait pas lieu de prendre acte de ce fait et d'arrimer les actions du gouvernement à appuyer la transformation et la synergie souhaitées en développement social au niveau local.

Les membres du CTDSR souhaiteraient que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, sur une base locale, encourage et reconnaisse l'alliance du milieu de l'éducation, du milieu municipal, du milieu de la santé et des services sociaux, du milieu communautaire, du milieu de l'emploi et de l'économie sociale dans l'atteinte de ses objectifs en développement des communautés.

Annexe(s)

Vous retrouverez en pièce jointe la version complète de la Politique de développement social de Roussillon 2016-2031 et sa synthèse.

Bonne lecture